

Sensibilisation et éducation à l'environnement

Projets

Une Charte des événements responsables

Ce projet a pour objectif d'aider, dès 2009, les organisateurs d'événements à prendre en compte les grands enjeux du développement durable et de proposer des solutions concrètes pour répondre aux préoccupations environnementales et sociales.

- **Treize actions sont envisagées :**

- **Action 1 : réduire l'emploi des supports papiers.** Pourquoi s'engager dans cette action ? Tout simplement parce que la production d'une feuille de papier A4 nécessite en moyenne 10 Wh d'énergie pour sa fabrication, soit dix minutes d'éclairage avec une ampoule de 60 Watts. D'autre part, même si les déchets de papier se recyclent facilement, leur transport et le procédé mis en oeuvre sont énergivores et donc polluants.
- **Action 2 : limiter les aplats de couleur sur les supports papier.** Une page écrite avec une mise en page standard et une interligne simple représente 1/10ème de la surface de la feuille couverte d'encre. Un seul aplat de couleur peut donc consommer plus d'encre que l'ensemble du texte qui figure sur la page. En limitant le recours aux aplats, il est possible d'économiser d'importantes quantités d'encre lors de l'impression.
- **Action 3 : intégrer des critères environnementaux dans l'évaluation des offres d'impression.** En questionnant les prestataires sur la qualité environnementale de leurs offres, les organisateurs peuvent non seulement guider leur choix mais aussi créer une demande favorisant les pratiques éco-responsables au sein de la profession.
- **Action 4 : promouvoir le covoiturage et les transports en commun.** Informer sur les modes de transport alternatifs (trains, bus, vélo, covoiturage) suffit parfois à faire prendre conscience de l'existence d'alternatives aux pratiques habituelles.
- **Action 5 : intégrer des critères environnementaux dans les prestations.** En questionnant les prestataires sur la qualité environnementale de leurs offres, les organisateurs peuvent non seulement guider leur choix mais aussi créer une demande favorisant des pratiques éco-responsables au sein des professions intervenant sur la manifestation (techniciens, restaurateurs, commerçants, etc.).
- **Action 6 : prendre en compte la qualité environnementale des accessoires promotionnels.** Casquettes et autres T-shirts sont souvent distribués ou vendus lors des manifestations. Il est possible de s'orienter vers des produits de qualité environnementale plutôt que des produits sans garantie ou à fort bilan écologique ou social.
- **Action 7 : réduire les quantités de vaisselle jetable.** L'utilisation de vaisselle jetable (assiettes, gobelets, couverts,...), le plus souvent produite à base de plastique (procédé particulièrement énergivore), peut représenter une part importante des déchets générés lors d'une manifestation. Des solutions alternatives existent pour réduire la quantité de déchets produits ou les valoriser et améliorer ainsi la propreté du site.

- **Action 8 : réduire les consommations d'énergie.** Il est possible de réaliser des économies d'énergie significatives en intégrant cette préoccupation dès la phase de réflexion sur l'aménagement du site, puis en choisissant des équipements moins consommateurs, qu'il s'agisse de l'électroménager ou de l'éclairage.
- **Action 9 : organiser une bonne gestion des déchets.** Le choix, la taille et la disposition de conteneurs pour recevoir les déchets est un facteur déterminant pour conserver un site propre et obtenir un tri sélectif de qualité. L'optimisation de cette collecte des déchets, associée à un choix de filières de traitement cohérent, vise à augmenter le taux de valorisation et à limiter les quantités à incinérer ou à enfouir.
- **Action 10 : mettre en place des systèmes d'économie d'eau.** La consommation moyenne d'eau par personne adulte en France est d'environ 150 litres par jour. Une grande partie de cette consommation concerne l'hygiène et le nettoyage. Des économies non négligeables sont possibles avec de faibles investissements.
- **Action 11 : informer les intervenants.** Une session de formation à destination des personnes intervenant sur la manifestation permet de présenter l'intérêt de la démarche engagée sur le plan environnemental et de rappeler les gestes qui leur seront demandés (ex : tri des déchets, économies d'énergie).
- **Action 12 : installer des points d'information sur l'environnement.** La maîtrise des consommations d'énergie ou d'eau, la prévention ou le tri des déchets, et plus généralement la promotion des gestes éco-citoyens passe avant tout par une large sensibilisation du public.
- **Action 13 : communiquer sur la démarche environnementale mise en place.** La diffusion d'informations sur les actions mises en oeuvre en matière d'environnement incite la presse à les relayer en amont et en aval auprès des lecteurs, auditeurs et téléspectateurs. La publication d'un bilan environnemental de la manifestation permet d'informer les participants sur l'impact de leurs actions en matière d'environnement et de sensibiliser les citoyens au-delà du public présent, grâce à une large diffusion.

Un Plan d'éducation à l'environnement sur le Grand Toulouse

Deux réseaux principaux d'acteurs réfléchissent et participent à l'élaboration de l'EEDD en région. Il s'agit du Comité régional de l'éducation à l'environnement de Midi-Pyrénées (CREEMP), une instance de concertation regroupant les principaux acteurs institutionnels, et une fédération des acteurs professionnels de l'éducation à l'environnement, le GRAINE.

- **Les acteurs de l'EEDD sur le Grand Toulouse sont multiples :**

- Les enseignants, à travers les directives et les programmes de l'Education Nationale durant le temps scolaire, ou lors de sorties pédagogiques ou classes de découvertes. Ils peuvent s'appuyer sur l'Inspection Académique, les centres de et faire appel à des prestataires extérieurs publics comme et privés.
- Les acteurs publics comme l'Agence régionale pour l'environnement (ARPE) ou le Muséum d'histoire naturelle.
- Les Associations de protection de la nature et de l'environnement qui se sont données comme objectif de faire de l'éducation à l'environnement une priorité dans le champ de leur intervention.

- Les associations liées à l'animation (Education populaire, Garonne Animation,...) dont une part des activités peut se retrouver dans le champ de l'éducation à l'environnement.
- Les acteurs de la vulgarisation scientifique (Sciences-animation, Planète-sciences,...) dont une part des interventions se retrouvent dans le champ de l'éducation à l'environnement.
- Des professionnels, enseignants, scientifiques, agriculteurs, jardiniers...
- Des intervenants divers, publics et privés : l'Office national des forêts (ONF), l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), le Conseil supérieur de la pêche (CSP), le CAUE 31, EDF, GDF, Véolia, Vinci, ...

L'ensemble de ces acteurs constitue un ensemble très hétéroclite dans lequel se mêlent des acteurs spécialisés et généralistes, publics et privés, avec des moyens humains et financiers extrêmement divers (de 0 à 600 salariés et des budgets très différents en conséquence). Une grande partie de ces acteurs se retrouvent néanmoins comme membres ou membres associés dans une structure régionale, le Graine Midi Pyrénées (Groupement régional pour l'animation et l'initiation à la nature et l'environnement), en lien avec les réseaux nationaux (Ecole et nature, France nature environnement,...) regroupés au sein du Collectif français pour l'éducation à l'environnement (CFEE).

Les agendas 21 scolaires

Afin de commencer une politique d'agendas 21 scolaires à la rentrée 2009, il est déjà nécessaire de dresser le bilan des deux agendas scolaires précédents.

Et dès la rentrée 2008, nous avons initié un projet avec les Centres de loisirs associés à l'école (CLAE) :

- **Agir pour devenir un éco-citoyen toulousain**

L'objectif de cette campagne est de sensibiliser les enfants des CLAE de 3 à 12 ans au développement durable et de développer des attitudes et comportements « éco-citoyens ». Sur le thème de l'eau et de l'énergie, les enfants sont amenés à décider et à mettre en oeuvre des actions concrètes, ludiques et qui permettent de réaliser des économies d'eau et d'énergie. A leur échelle, bien sûr ! Mais d'autres publics (les parents, d'autres enfants...) seraient également sensibilisés par ricochet.

A la fin de l'année, des prix seront distribués aux enfants des CLAE, et tous les enfants qui auront participé au projet se verront attribuer le label d' « Eco-citoyen toulousain ».

Quelques exemples d'animations et d'actions sur la thématique de l'eau :

- informer sur les bons (couper l'eau pendant le savonnage des mains) et mauvais gestes (éviter de salir pour ne pas avoir à laver derrière, ne pas gaspiller d'eau à la cantine, ne pas jouer avec l'eau) en matière d'utilisation de l'eau ;
- rédiger un éco-code pour répertorier les bonnes pratiques au sujet de l'eau ;
- informer sur la consommation d'eau lors de la journée type d'un enfant ;
- identifier les postes consommateurs d'eau dans le bâtiment ;
- identifier les principales sources de pollution de l'eau à l'intérieur du bâtiment ;
- s'informer sur la qualité de l'eau du robinet ;
- recenser les plans et cours d'eau à proximité de l'établissement ;
- informer sur les consommations d'eau indirectes et sur les moyens de les réduire (réduction de papier, produits d'alimentation locaux) ;

- interviewer des personnes âgées pour connaître la façon dont elles utilisaient l'eau dans leur jeunesse ;
- mettre en place un dispositif de surveillance des fuites d'eau ;
- mesurer la consommation d'eau de l'établissement, par jour et par personne ;
- réduire la capacité des chasses d'eau avec une brique ou une bouteille d'eau dans le réservoir et estimer la quantité d'eau ainsi économisée ;
- arroser les plantes en fin de journée (pour limiter l'évaporation) à l'aide de l'eau de pluie récupérée ou de l'eau restant dans les carafes de la cantine et estimer la quantité d'eau économisée.

Quelques exemples d'actions et d'animations sur la thématique de l'énergie :

- identifier les postes consommateurs d'énergie dans l'établissement et le type d'énergie utilisée ;
- informer sur l'étiquetage énergie et CO2 des bâtiments, des appareils électroménagers, ou encore des voitures ;
- expliquer les bons (éteindre les lumières en quittant une pièce, couper les veilles) et les mauvais gestes en matière d'utilisation de l'énergie ;
- rédiger un éco-code pour répertorier les bonnes pratiques au sujet de l'énergie ;
- informer sur la consommation d'énergie lors de la journée type d'un enfant ;
- informer sur la fabrication un four solaire ;
- informer sur la production de biogaz à partir de la fermentation de végétaux ;
- informer sur les consommations d'énergie indirectes et sur les moyens de les réduire (réduction de papier, produits d'alimentation locaux, déplacements) ;
- interviewer des personnes âgées pour connaître la façon dont elles utilisaient l'énergie dans leur jeunesse ;
- mesurer la consommation d'énergie de l'établissement en fonction des différences sources d'énergies, par jour et par personne ;
- surveiller la température des pièces en période de chauffage ;
- aménager les pièces en fonction de la lumière naturelle.

Quelques exemples d'actions concrètes menées par les petits Toulousains dans les CLAE :

- fabrication d'un jeu ;
- réalisation d'une exposition photo ;
- réalisation d'une bande dessinée ;
- réalisation d'un clip vidéo ;
- réalisation d'un article, d'une revue ;
- réalisation de sketches ou de pièces de théâtre ;
- réalisation d'affiches, sets de plateau de cantines ;
- fabrication d'un calendrier pour l'année 2009 ;
- écriture d'une chanson, d'un poème, d'une histoire ;
- fabrication d'une maquette ;

Les marchés publics

Nous souhaitons intégrer dès 2009 des clauses environnementales et sociales dans les marchés publics et à favoriser les achats éco-responsables.

Définir une politique de jardins partagés

Dès 2009, nous élaborerons ce projet avec Michèle Bleuse, Conseillère déléguée aux espaces verts et à la biodiversité. Ensemble, nous développerons également la vocation éducation à l'environnement des serres municipales qui ouvrent leurs portes.

Fédérer et organiser un réseau d'associations qui oeuvrent à l'éducation à l'environnement

- **Identification de lieux ressources pour l'éducation à l'environnement sur le Grand Toulouse :**
 - La Maison de l'Environnement de Midi-Pyrénées.
 - Le Muséum d'Histoire Naturelle de la Ville de Toulouse.
 - L'Espace Info Energie (Solagro).
 - L'Observatoire Régional de surveillance de la qualité de l'Air (ORAMIP).
 - La Maison du Vélo.
 - Le réseau des Espaces de Nature.